

Annexe II.1: contenu et présentation du devis des produits et des prestations d'optique-lunetterie

- 1.1. Opticien-lunetier : nom et prénom, n° identification, adresse et coordonnées ;
 1.2. Entreprise individuelle (si différente) ou personne morale qui propose le produit ou la prestation de services à la vente : nom et prénom ou raison sociale, adresse, n° identification ;
 1.3. Patient : nom, prénom ;
 1.4. N° devis, date et lieu de rédaction et durée de validité de l'offre ;

1.5 Prestations préalables à la délivrance (partie du devis pouvant être remise séparément, préalablement à la vente des produits et prestations).		Prix TTC
- Mesure de la réfraction et adaptation de la prestation médicale, le cas échéant. - Gestion administrative du dossier et notamment l'élaboration du (ou des) compte(s) rendu(s) d'adaptation de la prescription médicale au médecin prescripteur le cas échéant. - Autres mesures ou prestations préalables à la conception de l'équipement.	Détails	Montant TTC: - en cas de non achat : _____ euros TTC. - en cas d'achat d'un équipement: _____ euros TTC.
Total HT		
Total TTC		

Nom et signature de l'opticien ayant réalisé le devis :

Ce devis vous est remis pour information. En cas d'acceptation une signature vous sera demandée, afin de valider la commande et de formaliser votre engagement.

Signature du patient lors de l'acceptation des conditions du présent devis, précédée de la mention « bon pour accord » et de la date:

En cas de choix d'un équipement à l'issue des essais, un complément au devis comportant les rubriques 2 et 3 et les informations d'identification communes sera remis au patient.

2.1. Equipement d'optique correctrice : verres correcteurs et monture (tous les équipements inclus dans l'offre doivent être détaillés dans des rubriques séparées reprenant chacune les éléments de ce tableau).				Prix TTC de chaque élément options incluses
Verre droit	Modèle proposé : marque commerciale, modèle et référence dans le catalogue du fabricant. Caractéristiques essentielles (matériau, indice, propriétés, traitements intrinsèques au verre et performances (ex. : % de filtration des rayonnements)).	Information indicative sur le positionnement dans la gamme du fabricant. Nom du fabricant.	Traitements optionnels supplémentaires le cas échéant (préciser leur intitulé et caractéristiques et indiquer leur prix TTC).	
Verre gauche	Modèle proposé : marque commerciale, modèle et référence dans le catalogue du fabricant. Caractéristiques essentielles (matériau, indice, propriétés, traitements intrinsèques au verre et performances (ex. : % de filtration des rayonnements)).	Information indicative sur le positionnement dans la gamme du fabricant. Nom du fabricant.	Traitements optionnels supplémentaires le cas échéant (préciser leur intitulé et caractéristiques et indiquer leur prix TTC).	

Monture	Modèle proposé : marque commerciale, modèle et référence dans le catalogue du fabricant. Caractéristiques essentielles (matériau...).	Nom du fabricant.		
Garantie commerciale ²	(conditions, contenu, durée et prix) et extensions éventuelles.			
Sous-Total HT de l'équipement proposé				
Sous-Total TTC de l'équipement proposé (2.1)				

2.2 Prestations liées à la délivrance et au service après-vente		Prix TTC
-Réalisation de l'équipement (taillage des verres, montage...).	Détail	
-Adaptation et ajustage au patient, autre...		
-Prestations liées au service après-vente (hors garanties)		
Frais de livraison, en cas de vente à distance		
Sous-Total HT des prestations		
Sous-Total TTC des prestations (2.2)		
Total équipements et prestations TTC (2.1 +2.2)		

3. Prise en charge	Codes LPP et tarif de prise en charge par l'assurance maladie fixé par la liste prévue par l'article L. 165-8 du code de la sécurité sociale (Minimum et maximum pris en charge en application des articles L. 871-1 et R. 871-2 du code de la sécurité sociale).	Montant de prise en charge par l'organisme complémentaire de santé, si connu. Si non connu au moment de l'établissement du devis, cocher la case ☐ .	Total prise en charge par élément.
Monture			
Verre droit			
Verre gauche			
Totaux			
Montant total remboursable sur l'équipement complet :			
Montant TTC à payer lors de la commande :			
Dispense d'avance des frais tiers payant) : ☐ oui ☐ non			
Arrhes ☐ ou acompte ☐ à la commande (préciser le montant):			
Restant à payer TTC:			

² La garantie légale de conformité définie par l'article L. 217-4 et suivants du code de la consommation est applicable à ces appareils et leurs consommables. Le vendeur est tenu de délivrer un bien conforme à son usage. La réparation ou le remplacement du bien sans frais pourront vous être proposées.

Le vendeur est également responsable des défauts cachés de la chose vendue (articles 1641 et suivants du code civil). L'acheteur a le droit au remboursement ou à une indemnité.

Vous bénéficiez d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien ou de la découverte du vice pour agir.

Mode(s) de paiement.

Délai de livraison à partir de la conclusion du contrat.

Nom, signature et cachet de l'opticien ayant réalisé le devis :

Ce devis vous est remis pour information. En cas d'acceptation une signature vous sera demandée, afin de valider la commande et de formaliser votre engagement.

Signature du patient/Validation sur le site internet attestant de l'acceptation des conditions du présent devis, précédée de la mention « bon pour accord » et de la date:

PROJET